

BILAN DE MEDICATION

GUIDE PRATIQUE EN OCCITANIE



Réseau d'Enseignement et
d'Innovation pour la
Pharmacie d'Officine



reipo@chu-toulouse.fr

05 61 77 62 26 – 05 61 77 62 25

AVANT-PROPOS

Le **Réseau d'Enseignement et d'Innovation pour la Pharmacie d'Officine** (REIPO) œuvre depuis 2015 pour le déploiement d'actions innovantes de pharmacie clinique en soins primaires, avec le soutien de la Société Française de Pharmacie Clinique.

L'ARS Occitanie soutient ce réseau et le projet BIMEDOC (**Bilan de Médication en Occitanie**) depuis Novembre 2017 afin de créer du lien ville-hôpital en proposant aux pharmaciens d'officine un **accompagnement par un pharmacien hospitalier lors de 3 étapes clés** des bilans de médication chez des patients âgés de plus de 65 ans et polymédiqués.

Le vieillissement de la population se traduit par un nombre croissant de patients âgés **polypathologiques et polymédiqués**.

Le maillage territorial des pharmaciens, leur spécialisation sur le médicament et leur proximité avec les patients en font des acteurs de santé privilégiés pour le déploiement des bilans de médication ; et ce dans le but de renforcer la collaboration entre les pharmaciens d'officine et les prescripteurs, mais aussi d'aboutir à une réduction de l'**iatrogénie médicamenteuse** chez le **sujet âgé**. L'entretien abordera la connaissance du traitement, sa gestion pratique (stock, modalités de préparation et de prise), l'adhésion concernant la prise des médicaments, et la tolérance des différents médicaments qui sont prescrits

Le présent guide s'inspire de l'expérience acquise sur la **région Occitanie** et vise à en faire bénéficier tous les pharmaciens qui désirent mettre en place avec leur patientèle des entretiens pharmaceutiques sous forme de bilan de médication. Il aborde notamment certains points-clé comme le recrutement des patients, la préparation de l'entretien et sa réalisation ainsi que la rédaction de la synthèse pharmaceutique.

Une charte d'adhésion morale est disponible à la fin de ce guide. Elle donne accès gratuitement aux lettres d'information du REIPO (nouveau, offres de formation, axe de travail ou recherche), et à plusieurs cas cliniques par an.

L'équipe du REIPO Occitanie

Sommaire

Table des matières

BILAN DE MEDICATION :	4
DEFINITION	4
OBJECTIFS	4
POURQUOI UN BILAN DE MEDICATION ?	5
CADRE LEGAL	5
MODE OPERATOIRE	7
COOPERATION MEDECIN-PHARMACIEN	8
REPERAGE DES PATIENTS	12
PROGRAMMATION DU RENDEZ-VOUS	14
PREPARATION DE L'ENTRETIEN DE RECUEIL	17
L'ENTRETIEN DE RECUEIL	18
L'ANALYSE PHARMACEUTIQUE	21
LISTE DES FORMATIONS REIPO	22
SYNTHESE AU MEDECIN	24
ENTRETIEN CONSEIL	28
SUIVI	29
ANNEXES	30
Fiche d'évaluation Step1 ICOPE	31
Dispositifs d'évaluation de la fragilité en Occitanie	34

BILAN DE MEDICATION :

DEFINITION

Les experts du Pharmaceutical Care Network Europe (PCNE) définissent le bilan de médication comme étant « **un entretien structuré avec le patient, dont l'objectif est d'améliorer le bon usage des médicaments. Cela implique la détection des problèmes liés aux médicaments ainsi que la délivrance de recommandations de bon usage.** ».

La Haute Autorité de Santé (HAS) définit le bilan partagé de médication comme « **une analyse critique structurée des médicaments du patient dans l'objectif d'établir un consensus avec le patient concernant son traitement, en ayant soin d'optimiser l'impact clinique des médicaments, de réduire le nombre de problèmes liés à la thérapeutique et de diminuer les surcoûts inutiles. Cette démarche impose de mettre en perspective le traitement du patient (issu du bilan médicamenteux) en regard de ses comorbidités, d'éventuels syndromes gériatriques, de ses souhaits, et d'outils d'évaluation pharmacologique comme ceux de détection de médicaments potentiellement inappropriés** ».

OBJECTIFS

Cet entretien structuré avec le patient a pour objectif :

- de réduire le risque d'**iatrogénie**,
- d'**améliorer l'adhésion** du patient en faisant le point sur ses connaissances, sa perception, les modalités de prise, la tolérance et l'efficacité de ses traitements,
- de **réduire le gaspillage** de médicaments (gestion du stock au domicile).
- d'**optimiser les prescriptions médicamenteuses** car, après échange avec le médecin traitant concernant les antécédents du patient, le pharmacien pourra éventuellement mettre en évidence grâce à son analyse pharmaceutique de l'**overuse**, du **misuse** ou de l'**underuse** et proposer des pistes d'optimisation thérapeutique pour y remédier.

Il a donc un objectif double, à la fois en termes de **santé publique** et **médico-économique**.



- *Quand parle-t-on de prescriptions potentiellement inappropriées ?*

Trois cas de mauvais usage des médicaments sont à distinguer :

- L'« **Overuse** » – prescription de plus de médicaments que nécessaire.
- Le « **Misuse** » – choix d'un médicament inapproprié au regard de la balance bénéfice/risque, ou de l'efficacité discutable
- L'« **Underuse** » – une indication médicale valide n'est pas prise en charge alors que des médicaments ayant prouvé leur efficacité existent.

*Legrain S, and al. 2005 ·
Spinewine A, et al. 2007*

POURQUOI UN BILAN DE MEDICATION ?

Parce qu'il représente un moyen supplémentaire d'assurer la surveillance du traitement par le pharmacien, qu'il peut motiver la formulation d'interventions pharmaceutiques et, de ce fait, renforcer la collaboration avec les médecins. Le tout ayant pour objectif la réduction du risque iatrogène.

CADRE LEGAL

En France, la loi prévoit qu'un pharmacien puisse réaliser un bilan de médication qui comprend « l'évaluation de l'observance et de la tolérance du traitement ainsi que tous les éléments prévus avec le médecin pour le suivi du patient. Dans ce bilan, le pharmacien recense les effets indésirables et identifie les interactions avec d'autres traitements en cours dont il a connaissance. Il s'assure du bon déroulement des prestations associées. » (**Décret du 5 avril 2011**).

Les pharmaciens qui entreprendront cette démarche pourront bénéficier de certaines informations cliniques et biologiques concernant le patient afin de réaliser une analyse pharmaceutique approfondie de niveau 3.

Dans ce sens, **l'arrêté du 28 novembre 2016** relatif aux bonnes pratiques de dispensation des médicaments dans les pharmacies d'officine confirme que le pharmacien peut, selon la situation du patient, proposer un rendez-vous pour une dispensation particulière ou un **bilan de médication** et stipule que le pharmacien peut recueillir des données médicales, auprès du patient ou du prescripteur dans l'objectif de détecter d'éventuelles contre-indications et afin d'évaluer le choix d'une molécule.

Le pharmacien peut donc recueillir :

- les résultats d'analyses biologiques,
- les antécédents,
- le diagnostic établi.

Le pharmacien pourra proposer une alternative thérapeutique mieux adaptée au prescripteur afin qu'il établisse une nouvelle ordonnance si nécessaire.



Les différents niveaux d'analyse pharmaceutique :

Type	Contexte	Contenu	Éléments requis
Analyse niveau 1: Revue de prescription	Patient connu, sans point d'intérêt clinique nouveau	Choix et disponibilité des produits de santé, posologies, contre-indications et interactions principales.	Ensemble des prescriptions, renseignements de base sur le patient
Analyse niveau 2: Revue des thérapeutiques	Patient connu, situation en évolution	Choix et disponibilité des produits de santé, posologies, contre-indications et interactions principales. Adaptations posologiques, liens avec résultats biologiques, évènements traceurs.	Ensemble des prescriptions, renseignements patient, données biologiques.
Analyse niveau 3: Suivi pharmaceutique	Nouvelle admission d'un patient, évolution en cours et issues non établies	Choix et disponibilité des produits de santé, posologies, contre-indications et interactions principales. Adaptations posologiques, liens avec résultats biologiques, évènements traceurs. Respect des objectifs thérapeutiques, monitoring thérapeutique, observance. Liens avec conciliation, conseil et éducation thérapeutique.	Ensemble des prescriptions, renseignements et dossier patient, données biologiques, historique médicamenteux, objectifs thérapeutiques.

Groupe de travail Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) 2012

L'Avenant n° 12 à la convention nationale des pharmaciens titulaires d'officine ratifié par l'arrêté du 9 mars 2018 entérine la mise en œuvre des **bilans partagés de médication**. Il en fixe les modalités et les contours du dispositif d'accompagnement destiné aux patients âgés polymédiqués,

L'avenant n°19, signé le 19 novembre 2019, prévoit l'élargissement du bilan de médication aux patients de **65 ans et plus polymédiqués** (au moins 5 médicaments) ainsi qu'une expérimentation de deux ans du **bilan de médication dans les EHPAD**.

Enfin, 2020 est également marquée par une évolution du mode de paiement avec la création au printemps de **3 codes actes** (pour l'année N, l'année n+1 avec changement et N+1 sans changement) à facturer à la fin des accompagnements pour une année donnée (plus de RO SP à N+1).

MODE OPERATOIRE

Dans le but de garantir la réussite du bilan de médication, nous vous proposons de suivre les étapes ci-dessous.

ETAPE 1 : Identifier un ou plusieurs médecin(s) volontaire(s)

ETAPE 2 : Identifier les patients communs

ETAPE 3 : Programmer le rendez-vous

ETAPE 4 : Préparer l'entretien de recueil

ETAPE 5 : Entretien recueil / Repérage de la fragilité

ETAPE 6 : Analyse pharmaceutique

ETAPE 7 : Synthèse au médecin

ETAPE 8 : Entretien conseil

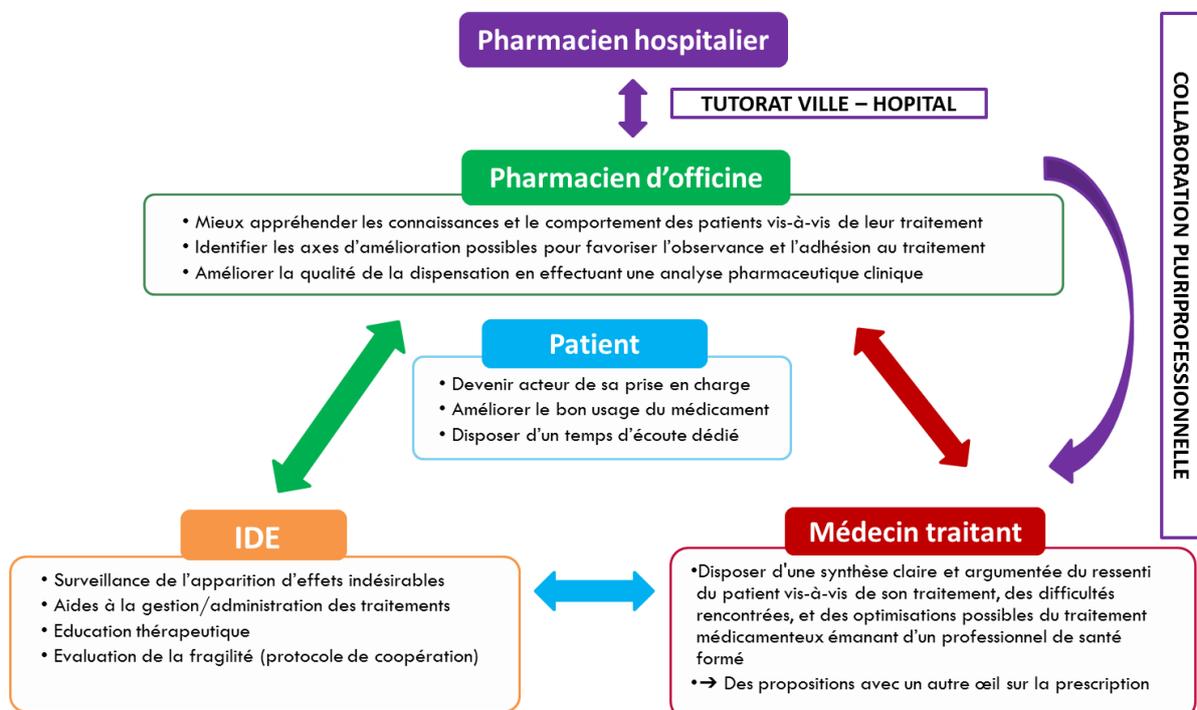
ETAPE 9 : Suivi de l'observance

COOPERATION MEDECIN-PHARMACIEN

Compte tenu de la typologie et de la nature des actes, il s'avère que **la réalisation par un pharmacien de bilans de médication** et d'analyses des médicaments prescrits par un médecin en vue de l'informer des éventuelles incompatibilités et interactions susceptibles d'engendrer des conséquences néfastes **rentre dans le cadre des compétences réglementaires** déjà reconnues aux pharmaciens et de ce fait ne peut être considérée comme un transfert d'actes, d'activités de soins à titre dérogatoire entre ces professionnels de santé. Cette démarche de coopération ne rentre donc pas dans le cadre des protocoles de coopération tels que définis de manière limitative par l'Art. 51 de la Loi HPST.

Néanmoins, rien n'empêche les médecins et pharmaciens participant à ce projet, s'ils le souhaitent, de formaliser leurs articulations par un protocole d'accord.

Les acteurs du BPM en Occitanie





Nous vous proposons de suivre les étapes suivantes pour la prise de contact avec les médecins :

1. D'appeler le médecin et/ou d'envoyer un mail-type en mettant en pièce jointe du mail : le protocole d'accord signé de votre côté (cf page 10 et 11).
2. Vous pouvez également y ajouter une liste de patients communs potentiellement éligibles pour qu'il vous confirme son accord pour ces patients et vous transmette les antécédents médicaux.

Pour vous aider dans la rédaction de ce mail et dans votre prise de contact avec les médecins, nous vous proposons les éléments ci-dessous :

Bonjour Dr X,

Je vous contacte concernant une action que je souhaiterais mettre en place au sein de mon officine.

*Depuis, le 1^{er} janvier 2018 l'assurance maladie a mis en place une mission pharmaceutique : la réalisation de **bilans de médication pour les patients âgés (à partir de 65 ans) et polymédiqués soit au moins 5 DCI au long cours.***

*L'objectif de ce bilan sera d'effectuer un entretien avec certains de nos patients communs afin de pouvoir **détecter d'éventuels mésusages, des problèmes de tolérance ou d'observance, mais également de faire le point sur l'ensemble des médicaments qui leur sont prescrits.***

*Je souhaiterais donc **collaborer avec vous dans le cadre de cette action.** Vous trouverez en pièce-jointe le protocole d'accord.*

*Vous seriez sollicité en amont des entretiens pour **recupérer la liste des antécédents médicaux**, tant que le DMP n'est pas opérationnel. Toutes les autres informations nous seront transmises par le patient lui-même (analyses biologiques, carnet de vaccination, pilulier...etc).*

*A la fin de chaque bilan de médication, un **retour vous sera transmis** sous la forme que vous jugez la plus efficace :*

- Mail (medimail)
- Appel téléphonique
- Rencontre
- Autre :

***Ce retour sera synthétique et il doit nous permettre de juger** l'adhésion du patient à ses traitements mais aussi d'évaluer l'intérêt éventuel d'appliquer ou non des points d'amélioration du traitement que nous aurions pu identifier.*

Si vous le jugez nécessaire, une copie des synthèses pourra également être envoyée aux médecins spécialistes.

*Dans l'attente d'un retour de votre part **vous trouverez ci- après la liste des patients que nous avons en communs** pour lesquels le dispositif peut avoir un intérêt :*

- NOM / Prénom / Date de naissance

67% des pharmaciens d'officine estiment que le bilan de médication pourra améliorer la collaboration pharmacien-médecin.

Sondage réalisé du 7 au 22 avril 2017 auprès de 303 pharmacies équipées du logiciel LGPI de Pharmagest (n=490 répondants).



PROTOCOLE D'ACCORD



Quel est le thème du partenariat entre les professionnels de santé ?

Collaboration médecin-pharmacien autour du bilan de médication.

À quel besoin de santé répond le protocole d'accord ?

La prévalence des maladies chroniques augmente régulièrement en raison de l'allongement de l'espérance de vie. Aux risques liés à la polyopathie, s'ajoutent ceux liés à la polymédication et à la multiplicité des prescripteurs. La prise en charge de ces patients doit être pluriprofessionnelle : elle fait appel à la concertation entre professionnels de santé et à la délivrance au patient de messages clés harmonisés. Elle met en exergue la responsabilité du médecin traitant pour coordonner le parcours, organiser les interventions des différents acteurs et gérer les prescriptions multiples. Elle nécessite d'impliquer le patient en l'informant, en lui proposant si besoin une éducation thérapeutique, et en l'associant au suivi des décisions thérapeutiques. Le suivi des patients doit être renforcé dans les périodes à risque de rupture du parcours, en particulier après une hospitalisation, afin de prévenir le risque de réadmission non programmée.

Quelle est la spécialité des professionnels de santé impliqués, inscrite à l'article L. 4011-1 du code de la santé publique ?

Médecin traitant – Pharmacien d'officine

A titre informatif :

L'entretien pharmaceutique sous forme de bilan de médication doit permettre :

- d'informer le patient sur l'ensemble des médicaments prescrits pour l'aider à mieux comprendre l'intérêt de chaque médicament,
- d'apprécier les conditions de prise des médicaments du patient (liées à l'observance, aux effets indésirables, aux difficultés galéniques),
- d'identifier les freins à une bonne prise des médicaments (effets indésirables, manque de connaissances sur ses traitements, difficultés liées à la galénique ou au conditionnement),
- d'apprécier une éventuelle automédication,
- de renforcer l'adhésion du patient aux traitements,
- d'améliorer l'observance,
- d'optimiser la prise en charge médicamenteuse du patient,
- de réduire le risque de iatrogénie associé à la prescription,
- de réduire la polymédication,

PROTOCOLE D'ACCORD

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Docteur

Médecin traitant (Nom, prénom) :

Ci-après dénommé « **Médecin** »

D'UNE PART,

ET :

Docteur

Pharmacien d'officine (Nom, prénom) :

Ci-après désigné « **Pharmacien** »

D'AUTRE PART,

Ci-après ensemble désignées « **LES PARTIES** ».

LES PARTIES S'ÉTANT AINSI RAPPROCHÉES, IL A ÉTÉ CONVENU :

Le pharmacien s'engage à :

- Permettre un échange entre le pharmacien d'officine et le médecin traitant
- Ne jamais mettre en porte-à-faux le médecin vis-à-vis du patient. Toute décision concernant l'ordonnance sera prise de manière collégiale sous la supervision du médecin.
- Recueillir le consentement du patient
- Communiquer au médecin, dans les plus brefs délais, toute intervention pharmaceutique qu'il jugera devoir relever d'une prise en charge rapide et assurer le suivi.

Le médecin s'engage à :

- Communiquer la liste des antécédents et des comorbidités médicales du patient au pharmacien, dans l'attente d'un DMP fonctionnel
- Relire la synthèse communiquée par le pharmacien et assurer un retour.

Les parties s'engagent :

- Définir ensemble les modalités de communication qui leur semblent le plus approprié (réunion de visu, échange téléphonique, messagerie sécurisée de santé, courrier postal)
- Assurer des échanges cordiaux et créer un partenariat pertinent autour des bilans de médication et de la prise en charge patient.

Signature du pharmacien :

Signature du médecin :

REPERAGE DES PATIENTS

L'Assurance Maladie a défini les critères permettant de sélectionner les patients pouvant tirer le plus de bénéfices d'une telle démarche qui sont :

1. L'**âge** de la population cible a été déterminé en fonction des données issues de la littérature. Bien que le référentiel français pour détecter les prescriptions potentiellement inappropriées au sujet âgé (liste de Laroché) soit basé sur un seuil de 75 ans, l'ensemble des autres outils internationalement validés abaissent ce seuil à 65 ans. La population qui apparaît comme la plus exposée à la situation de polyopathie et qu'il faut privilégier pour un bilan de médication, est celle des patients de **de 65 ans et plus**. Cette population représente 13 millions de personnes en France.
2. **Le nombre de médicaments pris au long cours**. D'après une récente étude, l'utilisation du nombre de médicaments comme critère de sélection des patients pouvant bénéficier d'un bilan de médication, s'est révélée être significative. **Le seuil de 5 médicaments (DCI)** prescrits pour une **durée consécutive de traitement supérieure ou égale à 6 mois** doit être retenu pour cibler les patients pouvant bénéficier d'un bilan de médication. Parmi les 13 millions, 4,9 millions sont considérés comme particulièrement exposés aux risques liés à la polymédication.

Les éléments suivants sont également retenus par la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) comme **facteur pouvant déclencher** une proposition de bilan de médication :

- une sortie d'hospitalisation,
- la découverte d'une nouvelle pathologie, notamment les ALD,
- la prescription de médicaments à risque,
- un événement conduisant le pharmacien à se poser des questions sur l'observance, notamment une venue irrégulière à la pharmacie, un retour de nombreuses boîtes de médicaments non-utilisées,
- la survenue d'un effet indésirable médicamenteux (EIM).



Mémo pour le repérage :

Age + Polymédication ± Facteurs déclenchants



A ce stade, des **outils de communication** (établis par la SFPC/REIPO ou par l'Assurance Maladie), tels que des **dépliants et affiches**, peuvent être utilisés **comme support d'explication à votre patientèle**.

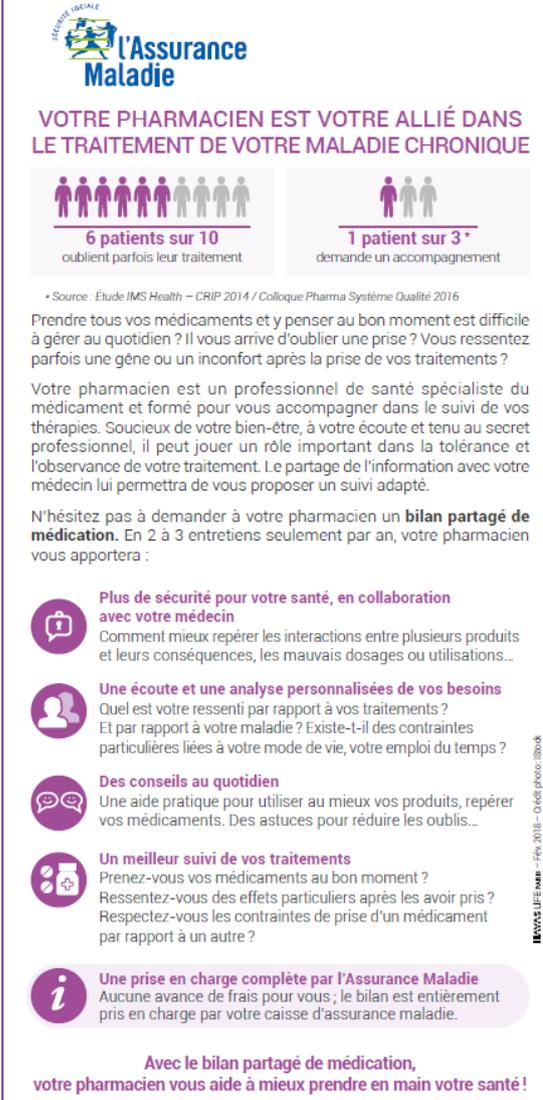


Vous avez plus de 65 ans ?
Vous souffrez d'une maladie chronique ?
Vous prenez plusieurs médicaments en même temps ?

Mieux vivre votre traitement c'est aussi l'affaire de votre pharmacien

DEMANDEZ-LUI UN BILAN PARTAGÉ DE MÉDICATION

PLUS DE SÉCURITÉ UNE ÉCOUTE DES CONSEILS UN MEILLEUR SUIVI



VOTRE PHARMACIEN EST VOTRE ALLIÉ DANS LE TRAITEMENT DE VOTRE MALADIE CHRONIQUE

6 patients sur 10 oublient parfois leur traitement

1 patient sur 3* demande un accompagnement

* Source : Étude IMS Health - CRIP 2014 / Colloque Pharma Système Qualité 2016

Prendre tous vos médicaments et y penser au bon moment est difficile à gérer au quotidien ? Il vous arrive d'oublier une prise ? Vous ressentez parfois une gêne ou un inconfort après la prise de vos traitements ?

Votre pharmacien est un professionnel de santé spécialiste du médicament et formé pour vous accompagner dans le suivi de vos thérapies. Soucieux de votre bien-être, à votre écoute et tenu au secret professionnel, il peut jouer un rôle important dans la tolérance et l'observance de votre traitement. Le partage de l'information avec votre médecin lui permettra de vous proposer un suivi adapté.

N'hésitez pas à demander à votre pharmacien un **bilan partagé de médication**. En 2 à 3 entretiens seulement par an, votre pharmacien vous apportera :

- Plus de sécurité pour votre santé, en collaboration avec votre médecin**
Comment mieux repérer les interactions entre plusieurs produits et leurs conséquences, les mauvais dosages ou utilisations...
- Une écoute et une analyse personnalisées de vos besoins**
Quel est votre ressenti par rapport à vos traitements ? Et par rapport à votre maladie ? Existe-t-il des contraintes particulières liées à votre mode de vie, votre emploi du temps ?
- Des conseils au quotidien**
Une aide pratique pour utiliser au mieux vos produits, repérer vos médicaments. Des astuces pour réduire les oublis...
- Un meilleur suivi de vos traitements**
Prenez-vous vos médicaments au bon moment ? Ressentez-vous des effets particuliers après les avoir pris ? Respectez-vous les contraintes de prise d'un médicament par rapport à un autre ?
- Une prise en charge complète par l'Assurance Maladie**
Aucune avance de frais pour vous ; le bilan est entièrement pris en charge par votre caisse d'assurance maladie.

Avec le bilan partagé de médication, votre pharmacien vous aide à mieux prendre en main votre santé !

Les supports SFPC/REIPO sont fournis avec le kit et disponibles sur demande de votre part

PROGRAMMATION DU RENDEZ-VOUS

- ☑ Présenter la **démarche collaborative** tripartite,
- ☑ Expliquer les **objectifs** et le **déroulement** du bilan,
- ☑ Informer le patient de la **durée** prévue de la rencontre -> durée suggérée de 45 à 60 minutes,
- ☑ Convenir d'un **lieu** : le bilan de médication pourra être effectué à l'officine, dans un **espace confidentiel** dédié, ou au **domicile** du patient,
- ☑ Identifier les **attentes** et les **préoccupations** du patient,
- ☑ Préciser que la rencontre fera l'objet d'une **synthèse** auprès du médecin en vue d'optimiser la prescription médicamenteuse,
- ☑ Remettre **la lettre d'information** qui contient la **liste des documents** que le patient devra avoir avec lui pour réaliser un bilan détaillé et de qualité :

- Ordonnance(s) du médecin traitant

- Ordonnance(s) du ou des médecins spécialistes

- Boîtes de médicaments, pilulier

- Bilan de biologie

- Compte-rendu d'hospitalisation éventuel

- Carnet de vaccination



Nota bene : Profiter de la présence du patient pour éditer l'historique des dispensations de son dossier pharmaceutique et ouvrir le Dossier Médical Partagé (DMP) avec l'accord du patient.

Organisation interne avec votre équipe :

- **Registre de rendez-vous**
- **Carton de rappel de rendez-vous**

Une notice d'information aux patients est prévue dans le cadre du protocole BIMEDOC régional afin de réaliser un traitement statistique des données recueillies et anonymisées :

« Bilan de médication à destination des patients âgés polypathologiques et polymédiqués »

INFORMATIONS PREALABLES :

Les professionnels de santé unissent leurs efforts pour sécuriser votre prise en charge médicamenteuse.

Pour ce faire, nous proposons aux patients âgés polypathologiques et polymédiqués, un entretien pharmaceutique afin d'effectuer un bilan de médication selon les modalités de la Société Française de Pharmacie Clinique.

Conformément à un protocole d'accord entre votre médecin et votre pharmacien, le bilan est mené sous forme d'un entretien d'une quarantaine de minutes, à la pharmacie ou à votre domicile, avec votre pharmacien. Il abordera votre connaissance du traitement, sa gestion pratique (stock, modalités de préparation et de prise), votre adhésion concernant la prise des médicaments, mais aussi l'efficacité et la tolérance des différents médicaments qui vous sont prescrits.

L'entretien pharmaceutique sous forme de bilan de médication a pour objectif :

- De vous informer sur l'ensemble des médicaments qui vous sont prescrits pour vous aider à mieux comprendre l'intérêt de chaque médicament,
- D'identifier vos problèmes de tolérance, vos difficultés de prise des médicaments afin de trouver des solutions pour améliorer votre quotidien,
- De diminuer le risque d'effets indésirables des médicaments.

A l'issue de l'entretien, le pharmacien réalisera une synthèse des recommandations et des conseils concernant le bon usage de vos médicaments. Il transmettra également une synthèse écrite à votre médecin traitant. Pharmacien et médecin collaboreront dans l'objectif de réaliser une optimisation de votre ordonnance en tenant compte de vos préférences.

Que vous demandera-t-on ?

Pour réaliser un bilan détaillé et de qualité, il vous sera demandé d'apporter lors de l'entretien les documents suivants :

- ✓ Ordonnance(s) du médecin traitant
- ✓ Ordonnance(s) du ou des médecins spécialistes
- ✓ Boîtes de médicaments, pilulier
- ✓ Bilans de biologie
- ✓ Compte-rendu d'hospitalisation éventuel
- ✓ Carnet de vaccination

Dans l'objectif de détecter d'éventuelles contre-indications, votre pharmacien pourra recueillir en collaboration avec votre médecin traitant :

- Les résultats d'analyses biologiques,
- Les antécédents
- Le diagnostic établi.

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (en deux exemplaires : patient, REIPO)

Protocole BIMEDOC Régional : « Bilan de médication à destination des patients âgés polypathologiques et polymédiqués »

Je soussigné(e)..... (nom, prénom), certifie avoir lu et compris la note d'information qui m'a été remise.

J'ai eu la possibilité de poser toutes les questions que je souhaitais au Dr (nom, prénom du pharmacien tuteur) qui m'a expliqué la nature, les objectifs et les contraintes liés à ma participation à ce protocole.

Je connais la possibilité qui m'est réservée d'interrompre ma participation à ce protocole à tout moment, sans justification et sans que cela ne remette en cause la qualité des soins ultérieurs.

Je suis informé(e) de la possibilité qu'une partie de mes données médicales soit conservée pour une utilisation ultérieure à des fins de recherche dans le respect le plus strict de la confidentialité et de manière anonyme. J'ai également été informé(e) de mon droit à m'opposer à ce que cette conservation et cette utilisation ultérieure aient lieu. J'accepte que les données enregistrées à l'occasion de ce protocole puissent faire l'objet d'un traitement informatisé.

J'ai bien noté que, conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), transposé dans la législation française avec l'adoption de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, est appliqué au CHU de Toulouse, je dispose d'un droit d'accès et de rectification. Je dispose également d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel susceptibles d'être utilisées dans le cadre de ce protocole. Ces droits s'exercent auprès du médecin et du pharmacien qui me suivent dans le cadre de ce protocole et qui connaissent mon identité.

Mon consentement ne décharge en rien mon médecin et mon pharmacien de leurs responsabilités à mon égard. Je conserve tous les droits garantis par la loi.

Je déclare ne pas être sous tutelle ou curatelle.

Ayant disposé d'une durée de réflexion suffisante avant de prendre ma décision,

J'accepte librement et volontairement de participer à ce protocole dans les conditions établies par la loi et telles que précisées dans la note d'information qui m'a été remise,

oui **non**

Je donne mon accord pour que les données anonymisées puissent être ré-utilisées aux fins uniques de recherche dans le respect de la confidentialité.

oui **non**

Je pourrai à tout moment demander des informations complémentaires au médecin et/ou au pharmacien qui m'ont proposé de participer à ce protocole,

n° téléphone de la pharmacie :

Fait àleen 3 exemplaires.

Signature du patient :

Signature du professionnel de santé ayant proposé le bilan:

1^{er} feuillet : à conserver par le professionnel de santé.

2^{ème} feuillet : à remettre au patient après signature.

PREPARATION DE L'ENTRETIEN DE RECUEIL

En amont du rendez-vous :

- Impression de l'historique de dispensation et/ou du dossier pharmaceutique
- Recueil exhaustif des antécédents médicaux et comorbidités du patient auprès du médecin traitant selon les modalités conjointement établies,
-  Pré-remplir les pages du **formulaire validé par la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) ou du formulaire proposé par l'assurance maladie** à l'aide des données recueillies,
- Rappel téléphonique au patient la veille du rendez-vous pour s'assurer de sa présence,
- Préparation des documents d'informations que vous jugez utiles à remettre au patient en fonction du contexte.



L'ENTRETIEN DE RECUEIL

Après avoir obtenu le consentement signé du patient.

- Installer le patient dans un espace de confidentialité (ou au domicile) +/- accompagné d'un aidant,
- Réexpliquer les objectifs du bilan et la collaboration mise en place avec le médecin traitant,**
- Compléter la trame de recueil :



Cette trame à l'avantage de permettre le recueil des antécédents médicaux, des éléments de biologies et de certaines spécificités des patients âgés (perte de poids, incontinence urinaire, appétit, chutes etc.). De plus, il vous permettra au même titre que le formulaire de l'assurance maladie :

- D'évaluer la compréhension du patient quant au nom du médicament, sa posologie, son indication et la façon de le prendre,
- De discuter de l'observance et de l'adhésion au traitement,
- De noter la perception du patient quant à l'efficacité et à la présence d'éventuels effets indésirables.



Communication avec le patient :

Une attention particulière doit être portée au niveau du langage utilisé par le patient afin de s'y adapter. Un silence ou une hésitation à une question peut cacher un problème de compréhension.

Il ne faudra en aucun cas remettre en doute la prescription du médecin. Vous prenez note des informations transmises par le patient et en rediscuterez de vive voix ou dans la synthèse avec le médecin.



L'accès à un poste informatique et à internet peut être utile pendant l'entretien.

LE REPERAGE DE LA FRAGILITE

La Société Française de Gériatrie et de Gérontologie (SFGG) a adopté en 2011 la définition suivante de la fragilité : « La fragilité est un syndrome clinique. Il reflète une **diminution des capacités physiologiques de réserve qui altère les mécanismes d'adaptation au stress**. Son expression clinique est modulée par les comorbidités et des facteurs psychologiques, sociaux, économiques et comportementaux. Le syndrome de fragilité est un marqueur de risque de mortalité et d'événements péjoratifs, notamment d'incapacités, de chutes, d'hospitalisation et d'entrée en institution. L'âge est un déterminant majeur de fragilité mais n'explique pas à lui seul ce syndrome. La prise en charge des déterminants de la fragilité peut réduire ou retarder ses conséquences. Ainsi, la fragilité s'inscrirait dans un processus potentiellement **réversible**» (Rolland 2011).

Le **repérage précoce** de la fragilité chez les personnes âgées a pour objectif d'identifier les déterminants de la fragilité et d'agir sur ces déterminants afin de **retarder la dépendance dite « évitable »** et de **prévenir la survenue d'événements défavorables**.

Le **questionnaire élaboré par le gérontopôle de Toulouse** correspond à ces critères et il a été retenu comme pertinent par la SFGG et le Conseil national professionnel de gériatrie (CNPG) pour le repérage de la fragilité en soins primaires. Le repérage peut être réalisé à distance de toute pathologie aiguë par le médecin traitant ou par un autre soignant de premier recours : infirmière, pharmacien, kinésithérapeute, aide-soignante, etc.

Nota bene : Ce repérage est important car il vous permettra de pondérer vos propositions en fonction du profil du patient. En effet, les objectifs thérapeutiques diffèrent en fonction du statut Robuste / Fragile ou Dépendant.

Fiche de repérage des personnes âgées fragiles

Personne âgée de 65 ans et plus, autonome, à distance de toute pathologie aigue

REPERAGE			
	OUI	NON	NE SAIT PAS
La personne vit-elle seule ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La personne a-t-elle perdu du poids au cours des 3 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La personne se sent-elle plus fatiguée depuis ces 3 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La personne a-t-elle plus de difficultés pour se déplacer depuis ces 3 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La personne se plaint-elle de la mémoire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La personne a-t-elle une vitesse de marche ralentie (plus de 4 secondes pour parcourir 4 mètres) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En tant que professionnel de santé, la personne vous semble-t-elle en apparence fragile (évaluation subjective)?

Oui Non

Pour aller plus loin dans le repérage de la fragilité, la **plateforme INSPIRE** permet la réalisation du **STEP 1 du programme ICOPE (Integrated care for older people) de l'OMS**. Cette évaluation dite « STEP 1 » peut être faite par tout professionnel de santé formé (médecins, infirmiers, pharmaciens) et évalue les **5 domaines de la capacité intrinsèque (cognition, mobilité, nutrition, fonctions sensorielles et psychologie)** chez les personnes âgées. Lors de l'évaluation différents tests vont être fait comme par exemples le test des 3 mots (cognition) ou le test de lever de chaise (mobilité)(**Annexe 1: Fiche d'évaluation Step1 ICOPE**).

Le repérage de la fragilité ne doit être envisagé et réalisé que comme la première étape d'une séquence comprenant l'**évaluation globale de la personne** et la **planification d'interventions** visant à **prévenir la perte d'autonomie, les chutes, l'institutionnalisation et l'hospitalisation**.

L'ensemble de l'Occitanie est dotée de structures permettant l'évaluation de la fragilité (**Annexe 2**).

L'ANALYSE PHARMACEUTIQUE

L'analyse pharmaceutique de la prescription médicamenteuse :

- Est définie par la Société Française de Pharmacie Clinique comme « expertise structurée et continue des thérapeutiques du patient, de leurs modalités d'utilisation et des connaissances et pratiques du patient ».
- A pour objectif d'obtenir une optimisation de l'efficacité et de la sécurité des thérapeutiques, ainsi qu'une minimisation des coûts et une pharmacoadhérence optimale.
- S'effectue en l'absence du patient et à partir des données obtenues lors de l'entretien de recueil.

Démarche à avoir devant une ordonnance en gériatrie :

1. Regrouper les pathologies par organe

Relier les médicaments à chaque antécédent ou comorbidité connue

2. Pour **chaque pathologie** répondre aux deux questions suivantes :

Le traitement prescrit est-il en accord avec les recommandations ?

Y a-t-il un traitement efficace ?

3. Pour **chaque médicament**, réévaluer l'efficacité, la durée et la tolérance.

4. Identifier trois situations de prescription inappropriée :

L'« **overuse** » ou « sur prescription » : utilisation de médicaments prescrits en l'absence d'indication ou d'efficacité démontrée

- Le médicament n'a pas d'indication ;
- Le médicament n'a plus d'indication, d'où la nécessité de revoir régulièrement les indications.
- Le médicament est inefficace, il a un Service Médical Rendu (SMR) insuffisant.

Le « **misuse** » ou « mésusage » : utilisation de médicament dont les risques dépassent les bénéfices attendus

- Liste de médicaments potentiellement inappropriés chez la personne âgée : liste européenne, liste de Laroche, critères STOPP & START

L'« **underuse** » ou « sous-prescription » : absence d'instauration d'un traitement efficace, chez les sujets ayant une pathologie, pour laquelle une ou plusieurs classes médicamenteuses ont démontré leur efficacité.

- Critères STOPP & START

LISTE DES FORMATIONS REIPO



Tout s'apprend ! Pour réaliser une optimisation d'ordonnances en gériatrie des formations sont disponibles.

Pour connaître les différentes formations sur la région Occitanie, n'hésitez pas à contacter le REIPO reipo@chu-toulouse.fr.

Voici un aperçu :

Formation DPC : 5h E-learning + 1 journée présentielle

Optimisation de la prise en charge médicamenteuse chez le sujet âgé :
Exemple du Bilan Partagé de Médication



<https://www.gipse.eu/bpm/>

Diplôme Universitaire – Facultés de pharmacie

Optimisation de la prise en charge médicamenteuse chez le sujet âgé



pharma-du@umontpellier.fr



pharma.du@chu-toulouse.fr

Soirée à la faculté + visioconférences



**Formation continue
des Pharmaciens**

Midi Pyrénées

<http://www.afpm.net/>

En partenariat avec le GIPSE, le Réseau d'Enseignement et d'Innovation pour la Pharmacie d'Officine vous propose une formation sur :



Optimisation de la prise en charge médicamenteuse de la personne âgée

Exemple du bilan partagé de médication

Programme

PARTIE E-LEARNING (durée estimée 5h)



Module 1 : Prise en charge médicamenteuse chez la personne âgée (1h30)

- Spécificités de la prise en charge médicamenteuse
- Prévention de l'iatrogénie médicamenteuse
- Optimisation des prescriptions : focus sur quelques classes thérapeutiques

Module 2 : De la théorie sur le bilan partagé de médication ... (1h30)

- Les étapes préalables à la mise en place d'un BPM
- L'entretien de recueil
- L'analyse pharmaceutique
- La restitution des données : synthèse au prescripteur et entretien conseil avec le patient
- Le suivi de l'observance

Module 3 : ... A la pratique ! (2h)

- 2 exemples d'optimisations thérapeutiques



PARTIE PRESENTIELLE : Analyse des pratiques professionnelles (1 journée 8h30H-17H)

- 8h30 – 9h00 : Accueil café
- 9h00 – 9h30 : Tour de table – présentation du groupe
- 9h30 – 10h30 : Questions diverses sur le e-learning et débriefing
- 10h30 – 11h15 : Cas clinique en groupe
- 11h15 – 11h30 : Pause
- 11h30 – 12h30 : Cas clinique en groupe
- 12h30 – 14h00 : Pause déjeuner
- 14h – 15h30 : Jeux de rôles
- 15h30 – 15h45 : Pause
- 15h45 – 16h30 : Cas clinique
- 17h : Conclusion / Evaluation de la journée

Dates au choix !

Dans chaque département
Occitanie Est et Ouest

=> INSCRIPTION
www.gipse.eu/bpm/

SYNTHESE AU MEDECIN

Formaliser vos remarques et les transmettre selon les modalités définies conjointement lors de la signature du protocole d'accord. L'étape de rédaction de la synthèse est primordiale. En effet, à défaut d'une transmission des propositions d'optimisation thérapeutique au médecin, le bilan n'aura qu'une faible plus-value et son impact positif sur la réduction de la iatrogénie ne pourra pas être évalué.



Que dit la loi à ce sujet

« Le pharmacien communique le bilan ainsi effectué au médecin prescripteur sans préjudice des dispositions de l'article R. 5121-170. » Décret n° 2011-375 du 5 avril 2011 relatif aux missions des pharmaciens d'officine correspondants.

« La rédaction d'une intervention pharmaceutique est conseillée lorsque le pharmacien identifie un problème mettant en jeu l'efficacité ou la sécurité du traitement. Elle permet la formalisation écrite de l'analyse pharmaceutique et sa transmission éventuelle au prescripteur.» Arrêté du 28 novembre 2016 relatif aux bonnes pratiques de dispensation des médicaments dans les pharmacies d'officine.

Introduction « type » pour la transmission de la synthèse au médecin traitant :

Nom de la pharmacie, Adresse

Objet : Bilan de médication – Nom prénom date de naissance du patient.

Docteur XXX

Vous trouverez ci-dessous les éléments de synthèse du bilan de médication réalisé le JJ/MM/AAAA avec votre patient(e) au sein de notre officine / à son domicile / et ± en présence d'un aidant.

Pour rappel, l'objectif du bilan de médication est de faire le point sur les connaissances des patients vis-à-vis de leur ordonnance, leur façon de gérer les médicaments au quotidien (modalités de préparation et de prise, stockage), mais aussi d'évaluer leur adhésion, les effets indésirables éventuels et l'efficacité des médicaments. Le bilan prévoit également de corréler la prescription aux comorbidités et aux résultats d'analyses biologiques

Méthodologie de rédaction de la synthèse

« Approche basée sur les éléments ressortis de l'entretien »:

- O Il est ressorti de l'entretien que Monsieur A présente tel effet indésirable...
- O Monsieur A nous a fait part de sa difficulté à prendre le médicament B...
- O Monsieur A pense qu'il prend trop de médicaments / que le médicament C ne lui est pas utile, de ce fait il a arrêté de le prendre le soir de lui-même...



Quelques règles pour augmenter les chances de prise en compte des interventions pharmaceutiques.

1. **Hiérarchiser et Prioriser** les interventions pharmaceutiques,
2. **Recontextualiser** l'intervention en partant des éléments recueillis grâce à l'entretien,
3. **Argumenter** avec les justifications scientifiques adéquates,

Exemples d'interventions pharmaceutiques :

Médicaments concernés	Proposition	Arguments
Traitements cardiovasculaires		
<i>Lisinopril + Hydrochloro -thiazide + Urapidil + Furosemide + Lercanidipine.</i>	<i>Réévaluation de la balance bénéfice/risque de la pentathérapie - Proposition de supprimer l'Urapidil en l'absence de contre-indication et si les TA le permettent. - Dépistage HTOS si jamais effectuée.</i>	<i>Vertiges rapportés par la patiente au lever. > 3 antihypertenseurs et 2 diurétiques en association chez le patient âgé = indicateur d'alerte et maîtrise de la iatrogénie de la HAS. Urapidil : alpha-bloquant majorant le risque d'hypotension.</i>
Traitements antidiabétiques		
<i>Gliclazide</i>	<i>Réévaluation des posologies du traitement antidiabétique : augmenter Metformine et diminuer voire arrêter le gliclazide ?</i>	<i>Metformine non à posologie maximale, bien tolérée par la patiente. Recommandations chez le patient âgé : metformine seule ; puis en cas d'échec metformine + gliptine.</i>
Divers		
<i>Lanzoprazole</i>	<i>Réévaluation l'intérêt du traitement</i>	<i>Pas d'indication retrouvée et risque d'effets indésirables au long cours Patient a le sentiment de prendre trop de médicaments, de ce fait il a arrêté de lui-même les prises</i>
<i>Vitamine D</i>	<i>Initier une supplémentation en vitamine D</i>	<i>Patient présentant des risques de chutes (Critère START)</i>

Comment transmettre les synthèses aux médecins ?

Plusieurs moyens de communication sont possibles pour transmettre les synthèses, vous devez convenir avec chaque médecin le moyen le plus efficace :

- Transmission direct : rendez-vous programmé avec le médecin, RCP
- Téléphone
- Et/ou Mail : envoi de la synthèse par messagerie sécurisée (MEDIMAIL, MSSanté, ...)

Une solution, la messagerie sécurisée de santé !



- ☑ **Pour s'inscrire** : <https://medimail.mipih.fr/?m=register> → compléter le formulaire ci-dessous :

Inscription

Veuillez remplir ce formulaire afin de vous inscrire.
Vous recevrez un message afin de confirmer et compléter votre inscription.

Adresse mail :

Validation de l'adresse mail :

Nom :

Prénom :

Une fois le formulaire complété et envoyé, vous recevez une confirmation d'inscription sur l'adresse mail que vous avez renseigné (exemple ci-dessous) :

Pour confirmer votre inscription, veuillez cliquer sur le lien suivant ou le copier pour le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur :

<https://medimail.mipih.fr/?m=register&ref=20151535560z0F4E1eVfYf0bPH51609>

Vous pourrez immédiatement accéder aux messages sécurisés qui vous ont été adressés et finaliser votre inscription.

Cordialement,
le service Medimail

→ Cliquez sur le lien présent dans ce message pour atteindre le formulaire permettant de **finaliser l'inscription** (nécessité de vous munir de votre n° RPPS). Vous recevrez ensuite sous quelques jours une confirmation d'activation du service medimail.

- ☑ **Pour utiliser Medimail** : se connecter via l'adresse <https://medimail.mipih.fr/>

Medimail s'utilise comme une messagerie classique à l'aide des onglets « Nouveau message », « Messages reçus » et « Messages envoyés ». Les messages envoyés et reçus via Medimail sont automatiquement sécurisés.

Pour toutes vos questions au sujet de Medimail, consultez le site du MIPIH :

<https://medimail.mipih.fr/infomedimail/> → rubrique



mailiz La messagerie sécurisée
proposée par les Ordres de santé



Pour activer un compte, vous devez :

- ✓ être un professionnel de santé,
- ✓ être titulaire d'une carte CPS,
- ✓ avoir accès à un ordinateur équipé d'un lecteur de carte mono-fente ou bi-fente connecté,
- ✓

Pour s'inscrire : <https://authentification.mssante.fr/autocreation> → puis insérez votre CPS dans votre lecteur de carte et munissez-vous de votre code porteur et cliquez sur le bouton " Continuer "

Pour toutes vos questions au sujet de MSSanté, consultez le site :

https://mailiz.mssante.fr/aide?type=service_creeer_activer_compte

ENTRETIEN CONSEIL

Synthèse orale de l'entretien qui reprend les problèmes identifiés et délivrance de conseils de bon usage. Des documents tels que des fiches explicatives des règles hygiéno-diététiques, du mode d'utilisation de certains médicaments ou de dispositifs médicaux ainsi que l'impression d'un plan de posologie peuvent servir de repère au patient.



Que dit la loi à ce sujet ?

L'arrêté du 28 novembre 2016 relatif aux bonnes pratiques de dispensation recommande aux pharmaciens de proposer un plan de posologie pour les patients polymédiqués ou âgés.



La Fédération Internationale Pharmaceutique (FIP) propose aux professionnels de santé, un logiciel permettant d'éditer des plans de posologie à l'aide de pictogrammes facilitant la compréhension (format visuel, différentes langues disponibles). Disponible sur : <https://www.fip.org/pictograms>

SUIVI

- ☑ **Recueillir et tracer** les modifications apportées aux prescriptions médicales lors des visites ultérieures du patient.
- ☑ La **mise à jour du dossier patient** est recommandée afin de faciliter le suivi des interventions pharmaceutiques pour l'ensemble des pharmaciens de la pharmacie d'officine. Chaque officine établit **sa propre organisation interne**.
- ☑ **Suivi de l'observance** : L'assurance maladie prévoit d'utiliser les 6 questions issues du questionnaire du Girerd pour évaluer l'observance des patients au cours d'un BPM. Une comparaison des résultats avec le premier entretien sera réalisée :
 - L'observance est bonne dans les deux entretiens
 - L'observance s'est améliorée entre les deux entretiens
 - L'observance a diminué entre les deux entretiens. Il est nécessaire de s'entretenir avec le patient pour en trouver la raison et proposer un plan d'action en collaboration avec le médecin traitant



Le taux d'acceptation des interventions pharmaceutiques par les médecins traitants dans le cadre des expérimentations de bilans de médication en milieu communautaire varie de 46,2% à 54,9%.

Rose O, et al. 2016, Doucette WR, et al. 2006, Chau SH, et al. 2016

En Occitanie le bilan des interventions des bilans de médication à 5 mois, montre que près de la moitié des patients avaient au moins une intervention pharmaceutique acceptée. En moyenne, le taux d'acceptation des interventions pharmaceutiques avec suivi possible est de 22,7%.

Arnaud M, Dubes B, Résultats BIMEDOC 2020

ANNEXES

Annexe 1 : Fiche d'évaluation Step1 ICOPE	(p 31)
Annexe 2 : Structures d'évaluation de la fragilité en Occitanie	(p34)
Annexe 3 : Charte REIPO et questionnaire	(p48)

Remplissez ou mettez l'étiquette du patient

Nom du patient :

Fiche d'évaluation Step1 ICOPE

Nom et prénom de l'évaluateur : Date de l'évaluation :

Première évaluation Evaluation de suivi

COGNITION (1)

Demander au sujet :

1. Avez-vous des problèmes de mémoire ou d'orientation (comme ne pas savoir où l'on est ou quel jour on est?)
 1 Oui 0 Non DM¹

Si la réponse = 1 (Oui) → Alerte → Step2 ET posez la question :

2. Avez-vous constaté une aggravation de ces problèmes au cours des 4 derniers mois ou depuis la dernière évaluation?
 Oui Non DM¹

Test de 3 mots :

Dire au sujet : « Je vais vous dire trois mots ; je voudrais que vous les répétiez et que vous essayiez de les retenir car je vous les redemanderai tout à l'heure. » CIGARE, FLEUR, PORTE (liste 1) ; FAUTEUIL, TULIPE, CANARD (liste 2) ou CITRON, CLE, BALLON (liste 3)
Puis dire au sujet : « Répétez les 3 mots. »

Orientation :

Dire au sujet : « Quelle est la date complète d'aujourd'hui ? »

Si la réponse est incorrecte ou incomplète, poser les questions restées sans réponse, dans l'ordre suivant :

« En quelle année sommes-nous ? En quel mois ? Quel jour du mois ? Quel jour de la semaine ? »

Indiquer si les items de réponse ci-dessous sont corrects ou incorrects:

- | | | |
|---|------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Réponse « année » : | <input type="checkbox"/> 1 Correct | <input type="checkbox"/> 0 Incorrect |
| <input type="checkbox"/> Réponse « mois » : | <input type="checkbox"/> 1 Correct | <input type="checkbox"/> 0 Incorrect |
| <input type="checkbox"/> Réponse « jour du mois » : | <input type="checkbox"/> 1 Correct | <input type="checkbox"/> 0 Incorrect |
| <input type="checkbox"/> Réponse « jour de la semaine » : | <input type="checkbox"/> 1 Correct | <input type="checkbox"/> 0 Incorrect |

Score orientation : |__|/4 DM¹

Si le score < 4 → Alerte → Step2

NUTRITION

Demander au sujet :

1. Son poids : |__| |__|, |__| kg

2. Avez-vous perdu involontairement plus de 3kg au cours de 3 derniers mois ? 1 Oui 0 Non
3. Avez-vous perdu de l'appétit récemment ? 1 Oui 0 Non

Si la somme des 2 réponses ≥ 1 → Alerte → Step2

Optionnel

Comment qualifiez-vous votre appétit au cours du dernier mois ? Indiquer/pointer sur l'échelle la valeur qui vous correspond le mieux (entre 0 et 100) : |__|__|__|

COGNITION (2)

Rappel de 3 mots :

Dire au sujet : « Pouvez-vous me dire quels étaient les 3 mots que je vous ai demandés de répéter et de retenir tout à l'heure ? »

- | | | |
|------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Premier mot | <input type="checkbox"/> 1 Correct | <input type="checkbox"/> 0 Incorrect |
| 2. Deuxième mot | <input type="checkbox"/> 1 Correct | <input type="checkbox"/> 0 Incorrect |
| 3. Troisième mot | <input type="checkbox"/> 1 Correct | <input type="checkbox"/> 0 Incorrect |

- o Nombre de mots rappelés : |__|/3

Si le score < 3 → Alerte → Step2

VISION

Demander au sujet : Avez-vous des problèmes aux yeux: des difficultés pour voir de loin, pour lire, des pathologies oculaires ou suivez-vous actuellement un traitement (diabète, hypertension)? 1 Oui
0 Non DM¹

Si la réponse = 1 (Oui) → Alerte → Step2

Optionnel

- Avez-vous l'impression que votre vue a baissé au cours des quatre derniers mois ou depuis votre dernière évaluation ?

- 1 Oui 0 Non DM¹

Si la réponse = 1 (Oui) → Alerte → Step2

- Comment considérez-vous la qualité de votre vue (avec vos lunettes si vous en avez) au cours du dernier mois ? Indiquer/pointer sur l'échelle la valeur qui vous correspond le mieux (entre 0 et 100) : |__|__|__|

AUDITION

Test de Whisper : Se mettre derrière le sujet (à distance d'un bras ou à environ 0,6 m) pour qu'il ne puisse pas lire sur les lèvres. Demander-lui de placer un doigt sur le tragus de l'oreille gauche pour obscurcir le son. Chuchoter un mot avec 2 syllabes distinctes vers l'oreille droite du sujet. Demander au sujet : « Pouvez-vous répéter le mot chuchoté ? »

Réaliser le test une deuxième fois pour l'oreille gauche en demandant au sujet de placer un doigt sur le tragus de l'oreille droite.

La personne a-t-elle pu répéter tous les mots :

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--|
| o Pour l'oreille droite: | <input type="checkbox"/> 0 Oui | <input type="checkbox"/> 1 Non | <input type="checkbox"/> DM ¹ |
| o Pour l'oreille gauche: | <input type="checkbox"/> 0 Oui | <input type="checkbox"/> 1 Non | <input type="checkbox"/> DM ¹ |

Si la somme des 2 réponses ≥ 1 → Alerte → Step2

Optionnel

- Avez-vous l'impression que votre audition a baissé au cours des quatre derniers mois ou depuis votre dernière évaluation ?

- 1 Oui 0 Non DM¹

Si la réponse = 1 (Oui) → Alerte → Step2

- Est-ce que votre entourage se plaint que votre audition a baissé dernièrement ? 1 Oui 0 Non
 DM¹

Si la réponse = 1 (Oui) → Alerte → Step2

- Comment considérez-vous la qualité de votre audition (avec vos appareils auditifs, si besoin) au cours du dernier mois ? Indiquer/pointer sur l'échelle la valeur qui vous correspond le mieux (entre 0 et 100) :
|_|_|_|

PSYCHOLOGIE

Demander au sujet :

Au cours des deux dernières semaines :

1. Vous êtes-vous senti déprimé ou sans espoir? 1 Oui 0 Non DM¹
2. Avez-vous trouvé peu d'intérêt ou de plaisir à faire les choses? 1 Oui 0 Non DM¹

Si la somme des 2 réponses ≥ 1 → Alerte → Step2

Optionnel

A quel point vous êtes-vous senti triste ou heureux au cours du dernier mois ? Indiquer/pointer sur l'échelle la valeur qui vous correspond le mieux (entre 0 et 100) : |_|_|_|

LOCOMOTION

Test de lever de chaise

Demander au sujet de se lever d'une chaise 5 fois de suite, le plus vite possible, les bras croisés sur la poitrine.

- Temps réalisé: |_|_|, |_|_| secondes

- Le sujet a-t-il réalisé les 5 levers de chaise? 0 Oui 1 Non
- o Si OUI, a-t-il fait le test en moins de 14 secondes? 0 Oui 1 Non

Si la somme des 2 réponses ≥ 1 → Alerte → Step2

- o Si NON, combien de levers de chaise le patient a-t-il réalisé ? 0 1 2 3 4
- Si 0, le patient est-il capable de se lever d'une chaise en s'aidant des bras mais sans l'aide d'autrui ?
 Oui Non

Commentaires de l'évaluateur :

Dispositifs d'évaluation de la fragilité en Occitanie (màj 2020)

09 - ARIEGE

Hôpitaux de jour et consultations

- **Centre Hospitalier du Val d'Ariège, N20, 09000 Saint Jean de Verges**

Médecin Responsable : Dr Lawrence Bories

Tel : 05 61 03 33 91

Adresse mail : l.bories@chu-val-ariege.fr

- **Centre Hospitalier d'Ariège Couserans, Rozes, 09190 Saint Liziers**

Médecin Responsable : Dr Frédéric Del-Mazo

Tel : 05 61 96 21 00

Adresse mail : f.delmazo@ch-ariege-couserans.fr

Infirmiers du protocole de coopération

- **Arignac, 24 rte de Tarascon, 09 400**

Karine Gomiéro, 06 16 48 67 67, karinegomiero@gmail.com

Vanessa Gachies, 06 20 89 23 61, yhouquette@hotmail.fr

Géraldine Bigué, 06 80 58 41 93, geraldine.bigue@sfr.fr

Christelle Repond, 06 08 80 68 09, christelle.repond@orange.fr

Morgan Mazars, 06 46 62 46 84, morganmazars9@gmail.com

- **Pôle de santé du Pays de Tarascon, 5 chemin Vignals, 09400 Arignac**

Françoise Chague : francoise.cha@orange.fr

Sandrine MULATERO : sandrine.mulatero@wanadoo.fr

Jean-Jacques BUSCAGLIA : busca.jj09@orange.fr

05 61 05 15 15

- **Aston, route de Las Valleios, 09310**

Placide Nelly, 06 71 15 13 88, neliizidel@gmail.com

Vives Carine, 06 83 21 89 41, carine.vives09@orange.fr

- **Maison de Santé Pluri-Professionnelle Ax-Les-Thermes, rue Abraham Sicre, 09110 Ax les Thermes**

Sylvie RICHARD : 06 80 22 22 01, sylvie.ascou@hotmail.fr,

- **MSP des 4 Vallées, LD les Vignes, 09800 Castillon en couserans**

Toungne Anne, 05 61 96 12 20, mspdes4valllees@gmail.com

- **Centre medical du Seronais, Nescus, 09240 Labastide de Serou**

LLIOP-VIOLE Nathalie : 06.14.22.84.79, nathalie.llop@sfr.fr,

- **MSP Le Fossat, 2 route de Toulouse, 09130 Le Fossat**

Fournié Luc, 05 61 68 50 03, lucfournie@hotmail.com

Rouby Mélissa, 05 61 68 57 80, melissarouby@msn.com

- **Pôle de sante Lavelanet, 31 rue de l’Hôtel de Ville, 09600 Laroque d’Olmes**
05 61 01 06 22
Nathalie DELMAS LAGARDE : nathalie.delmaslagarde@gmail.com
Nadine HENNECART: hennecart.nadine@orange.fr
Fanny MORENO: fanny.moreno09@gmail.com
- **Maison de Santé Pluri-Professionnelle Mirepoix, 3 rue François Jacob, 09500 Mirepoix**
Patricia VILLARD: 05 61 68 14 89, deborah.vds@wanadoo.fr ,
- **Maison de Santé Pluri-Professionnelle Prat-Bonrepaux, 34 route nationale, 09160 Prat Bonrepaux**
Delphine Leborgne: delphine.leborgne@wanadoo.fr
Sandrine Terre : sandrine.terre@sfr.fr
05 61 96 62 24
- **MSP, 09200 Saint Girons**
Mirouse Marie-Claire, 06 82 42 14 68, marieclaire.mirouse@wanadoo.fr
Sabrié Genevieve, 06 70 61 62 95, gladiaromaneta@orange.fr
- **Saint Jean de Verges, 2 bis chemin de l’Oppidum, 09000**
Ferre Christophe, 05 61 05 76 59, ch.ferre@hotmail.fr
Mirosa Loïc, 05 81 30 68 13, mirosaloic9@gmail.com
- **Le Village, 09100 Saint Michel**
Theunissen Charlotte, 06 74 24 16 46, c.theunissen@hotmail.fr
Navarro Otalora Céline, 06 82 19 42 40, ce.navarro@laposte.net
- **MSP Avicenne, chemin de l’Estalié, 09220 Vicdessos**
Eychenne Laurence, 05 61 01 20 38, maisondesanteavicienne@orange.fr

11 - AUDE

Hôpitaux de jour et consultations

- **Centre hospitalier de Carcassonne, 1060 Chemin de la Madeleine, 11000 Carcassonne**

Dr Frédérique Nathan-Bonnet

Adresse mail : frederique.nathan@ch-carcassonne.fr

Tél : 04 68 24 25 70

- **Centre Hospitalier Castelnaudary, 19 Avenue Mgr de Langle, 11400 Castelnaudary**

Dr Philippe Sol

Adresse mail : philippe.sol@ch-castelnaudary.fr

- **Centre hospitalier de Narbonne, Centre de Gérontologie Pech D'Alcy, Rue Marcellin Boule, 11100 Narbonne**

Médecin responsable : Dr Nicolas Boudet

Tél : 06 35 34 28 62

Adresse mail : Nicolas.Boudet@ch-narbonne.fr

Infirmiers du protocole de coopération

- **Castelnaudary, 16 all du Cassieu, 11400**

Thérèse Consigny-Certain, 06 16 92 74 62, consigny.therese@hotmail.fr

- **MSP Asclepios, rue de la mairie, 11570 Cazilhac,**

Lydia Lacroix, 06 07 49 89 31, lydialacroix@orange.fr

- **Chalabre, 11 crs Doct Joseph Raynaud, 11230**

Ambre Limouzy, 06 70 23 76 90, ambre.limouzy@hotmail.fr

- **Narbonne, 62 rue Demage, 11 100**

Virginie Cathala, 07 68 37 85 06, virginie.cathala@wanadoo.fr

Marine Rossin, 06 26 76 83 55, rossin.marine@hotmail.fr

- **Portel des Corbières, 46 av des Corbières, 11 490**

Laetitia Berneau, 06 33 60 86 44, laetitia.berneau@orange.fr

- **Centre paramédical « Moulin St Bernard », 1 lot du moulin st bernard, 11620 villemoustaussou**

Infirmiers du protocole de coopération : Xavier Vin, 06 82 27 20 46, vin.xavier@orange.fr

12 – AVEYRON

Hôpitaux de jour et consultations

- **Hôpital Intercommunal Espalion, Rue Sœur Marie Caton, 12500 Espalion**
Médecin Responsable : Dr Pierre Marty Faucher
Tél : 05 65 48 30 60
Adresse mail : jp.martyfaucher@ch-espalion.fr
- **Centre Hospitalier de Rodez, Avenue Hôpital, 12000 RODEZ**
Médecin Responsable : Dr Danièle Kaya-Vaur
Tel : 05 65 55 24 50
Adresse mail : d.kaya-vaur@ch-rodez.fr
- **Centre Hospitalier de Saint Affrique, 88, Avenue Lucien Galtier, 12400 SAINT AFFRIQUE**
Médecin Responsable : Dr Mohammed Zouani
Tel : 05 65 49 70 07
Adresse mail : m.zouani@ch-saintaffrique.fr

Infirmiers du protocole de coopération

- **Cabinet d'Infirmières Barrié Pageot Puech, Maison Turlan Le Bourg, 12580 CAMPUAC**
Pascale PAGEOT : 05 65 44 69 28, lea.pageot@wanadoo.fr
- **Cabinet infirmier, 16 quai du lot, 12140 Entraygues sur Truyère**
Anne GOUJON : ideasgoujon@gmail.com
- **ESPACE MEDICAL LES CHRYSAL, 78 bvd des Tamaris, 12850 Onet le Chateau**
Marie Riva Pareja : 05 65 42 89 79, marie.pareja@wanadoo.fr
- **Association Equipe de Soins Segala Viaur, 32 av du Ségala, 12240 Rieupeyroux**
Fabienne Costes, 06 86 71 91 24, titouisp12@gmail.com
Catherine Cadillac, 06 72 44 03 59, cadillac.alexandre@orange.fr
- **Cabinet d'infirmière Volte, Filhol, Savy, 27 rue st Cyrice, 12000 Rodez**
Laurence FILHOL : 05 65 42 11 59, laurence.fihol@wanadoo.fr
- **Gil, Montamat, Romiguière, 21 av Tarayre, 12000 Rodez**
Myriam Montana : 06 88 87 61 93, montamat@free.fr
- **Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, 3 rue Hygonnet, 12130**
Fanny Fresa-fert, 06 84 82 40 37, fanny.idel05@gmail.com

30 - GARD

Infirmiers du protocole de coopération

- **Ales, 6 place st Jean, 30100**

Radia Rémouche, 06 15 80 93 78, radia04@msn.com

Raja Hanous, 06 62 35 00 60, hanousraja@gmail.com

- **Ales, 153 rue André Malraux, 30100,**

Ericka Moucholi, 06 67 92 70 22, nerickachou@hotmail.fr

Séverine Chastagnol, 06 24 52 00 45, ide.1975@hotmail.fr

- **Ales, 1413 ch sous saint Etienne, 30100 Ales,**

Djoudi Baya, 07 77 58 91 60, baya.zaid@sfr.fr

- **SISA – Maison de santé métropole ouest Nîmes, 80 route de Langlade, 30870 Clarensac**

Christine Mathieu, 06 81 70 96 43, dmap.infirmiers@gmail.com

- **Le Cailar, 1 bvd Louis Blanc, 30 740**

Laurianne Derreux, 06 18 77 29 39, derreux.laurianne@orange.fr

- **Orsan, 2 pas de Pous de Ranquet, 30200**

Sophie Vissac, 06 16 36 66 73, svissac@wanadoo.fr

- **Pont saint esprit, 5 rue Jean Jacques, 30130**

Rigaut Laurence, 06 31 65 87 74, Lolok78@hotmail.com

- **Saint Christol les Alès, 152 chem Montelviel, 30380**

Dominique Jakovenko, 06 62 86 67 45, dominique.jakovenko@free.fr

- **MSP de Vauvert, 69 rue des Capitaines, 30600 Vauvert**

Marion Bourny, 06 71 52 13 49, bourny.marion@orange.fr

- **Villevieille, 50 ch des pradels, 30250**

Edwige Zenou, 06 10 56 35 41, ezenou@yahoo.fr

31 – HAUTE GARONNE

Hôpitaux de jour et consultations

- **Centre Hospitalier de Saint Gaudens, 4ème étage bâtiment USN, Site de Saint Plancard, 31800 Saint-Gaudens**

Médecin Responsable : Dr Philippe Montastier

Tél : 05 62 00 45 30/ Fax 05 62 00 45 35

Adresse mail : philippe.montastier@ch-saintgaudens.fr

- **Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse, Gérontopôle, Hôpital La Grave, Place Lange, TSA 60033**

31059 Toulouse Cedex 9

- Hôpital de Jour

Médecins responsables : Pr Bruno Vellas, Dr Sandrine Sourdet

Tél : 05 61 77 79 29 / Fax 05 61 77 79 27

Adresse mail : geriatga.evalide@chu-toulouse.fr

- Consultations

Médecins responsables : Pr Bruno Vellas, Dr Sandrine Sourdet

Tél : 05 61 77 64 66

Adresse mail : geriatga.evalide@chu-toulouse.fr

- Activités hors les murs

Médecins responsables : Pr Bruno Vellas, Pr Maria Soto, Dr Sandrine Sourdet, Dr Marion Secher, Dr Adelaide De Mauleon,

Cadre : Mme Oliveira-soares, oliveira-soares.c@chu-toulouse.fr

Coordonnées :

Sandrine Augusto, tél : 05 61 77 70 17, augusto.s@chu-toulouse.fr

Caroline Berbon, Tél: 05 61 77 70 17, berbon.c@chu-toulouse.fr

Laure Bouchon, Tél: 06 10 07 39 76, bouchon.l@chu-toulouse.fr

Florence Da Costa Ribeiro, Tél: 06 98 75 64 57, dacostaribeiro.f@chu-toulouse.fr

Nathalie Daniaud, Tél: 06 98 75 44 68, daniaud.n@chu-toulouse.fr

Sandrine Vayssset, vayssset.s@chu-toulouse.fr

Magali Poly, poly.magali@chu-toulouse.fr

Infirmiers du protocole de coopération

- **Aspet, village Girosp, 31 160**

Hélène Ruau : 06 10 85 35 34, ruau.helene@wanadoo.fr

- **Carbonne, 2 rte de Baqué, 31 390 Carbonne,**

Nathalie Wozny Nedodaeff, 05 61 87 86 33, nataly.wozny@sfr.fr

Jocelyne Inard-Denax, 05 61 87 81 08, bernard.inard@wanadoo.fr

- **Cugnaux, 5 av Gén Leclerc, Lotissement 2b Philippe, 31270**

Magali Coques, magali.coques@orange.fr, 06 81 60 07 13.

- **Donneville, Centre Commercial Le Pradelot rte Departementale 813, 31450**

Maxime Le Gall, 06 25 63 36 60, m.legall.ide@gmail.com

- **Flourens, 1B ch du Chêne vert, 31130**

Grégory Ginac, 06 64 65 46 25, graidide@gmail.com

- **Frouzins, 29 av de Toulouse, 31 270**

Véronique Chauvet, 06 10 37 25 59, verochauvet@free.fr,

- **MSP Gardouch, 31290 Gardouch**

Marie-Christine Gourdre, 06 85 27 66 89, marie-christine.gourdre@wanadoo.fr

- **Muret, 99 av Jacques Douzans, 31 600**
Aurélié Gitton, 06 20 17 28 73, cabinetinfirmier.dg@gmail.com
Cécilia Durand Tiwari, 06 78 58 64 39, cabinetinfirmier.dg@gmail.com
- **Muret, 34 rue Clément Ader, 31600**
Erika Silber, 06 51 86 18 59, erika.silber.idel@gmail.com
- **Muret, 64 rue du Bearn, 31600**
Hélène Lefevre, 06 72 07 43 47, helene.lefevre79@sfr.fr
Bérangère Tisne Versailles, 06 21 63 49 15, biby1978@hotmail.fr
- **Muret, 6 allées Niel, 31600**
Sandrine Blatzheim, 06 63 75 13 46, sandrine.blatzheim@wanadoo.fr
- **Maison de Santé Pluri-Professionnelle Nailloux, rue de la Tuilerie, 31560 Nailloux**
Cindy Bourrel : 05 62 71 96 23, c.boul31@hotmail.fr
- **Saint Jory, 25 route départementale 820, 31790**
Valérie D'Arailh : 06 11 23 56 48, seringue31@gmail.com
- **Maison de Santé Pluri-Professionnelle la Providence, 1 av Louis Bleriot, 31 500 Toulouse**
Nathalie Mattelin-Lannes, 06 10 31 09 03, tn.mattelin@cegetel.net
Wilfried Bauland, 05 61 80 01 23, wbauland@hotmail.fr
Jane-Marie Navarre-Meric, 05 61 80 01 23, janie.navarre@gmail.com
- **Maison de Santé Pluri-Professionnelle Toulouse Reynerie, Les Résidences du Lac, 10 avenue Winston Churchill, 31100 Toulouse**
Soraya Haddad : 05 61 40 13 66, soraya.haddad31@gmail.com
- **Toulouse Borderouge, Docteur Valérie NOVES, Résidence Les Triades, 6 rue Bernard Ortet, 31500**
05 61 26 29 41
Véronique GROSSO: verogrosso@bbox.fr
Olivier SILLAS : olivier.sillas@gmail.com
- **Toulouse, 47 rue Negreneys, 31200**
Pascale Cazaneuve : 06 65 70 78 58, p.cazaneuve@orange.fr
- **Toulouse, rte de Seysses, 31 300**
Isabelle Vesco, 06 70 48 08 01, isabelle.vesco@orange.fr
- **Toulouse, 4 bd Déodat de Séverac, 31300**
Nathalie Gautier : 06 87 74 41 11, n.gautiercemborain@orange.fr
- **Toulouse, bat b03, 20 rue andré Vasseur, 31200**
Audrey Tonus, 06 69 35 42 33, ideaudrey@hotmail.fr

32 - GERS

Hôpitaux de jour et consultations

- **Maison de Santé Pluri-Professionnelle de Vic-Fezensac, Chemin de la Téoulère, 32190 VIC-FEZENSAC**

Médecin Responsable : Dr Annick Péré
Tél : 05 62 07 33 33 / Fax 05 62 07 33 30
Adresse mail : pere.annick@wanadoo.fr
Noel.WUITHIER@ars.sante.fr
mspdufezensac@gmail.com

- **Maison de Santé Pluri-Professionnelle de Mauvezin, 9 Rue Tourneuve, 32120 Mauvezin**

Médecin Responsable : Dr Fabien Fourcade
Tel : 05 62 67 24 54
Adresse mail : fabien.fourcade@hotmail.fr

Infirmiers du protocole de coopération

- **Pôle de santé du bas Armagnac, 7 bd d'Artagnan, 32800 Eauze**

Christelle Nascimbene : 05 62 08 76 96, chrystelle.nascimbene@orange.fr

- **Lectoure, 44 rue Nationale, 32700**

Marti-Abadie Hélène, 05 62 68 91 65, marti.h@free.fr

- **Maison de Santé Pluri-Professionnelle de Mauvezin, 9 Rue Tourneuve, 32120 Mauvezin**

Hélène ZUERAS : helenezu@hotmail.fr

- **Cazeaux-Saves, Dr ROUX Philippe, 2 pl Cordeliers, 32130 Samatan**

Sylvie FOURNIER : 05 62 62 02 32, fournier-family@sfr.fr

- **Maison de Santé Pluri-Professionnelle de Vic-Fezensac, Chemin de la Téoulère, 32190 VIC-FEZENSAC**

05 62 07 33 33
Sandra MAO : stephan.mao@wanadoo.fr
Marianne KOLODZIEJCZK : marianne.kolodziejczyk@wanadoo.fr

34 - HERAULT

Hôpitaux de jour et consultations

- **CHU Montpellier, Pôle Gériatrie – Centre Antonin Balmés, 39 Avenue Charles Flahault, 34090 Montpellier**

Plateforme d'Evaluation Multidisciplinaire Gériatrique

Médecin Responsable : Dr Chokri BOUBAKRI

Cadre de santé (faisant fonction) : Mme Maud ROGER-SENTENAC

Tél : 04 67 33 67 84

Adresse mail, Cadre de santé : m-roger_sentenac@chu-montpellier.fr

Infirmiers du protocole de coopération

- **Beziers, 313 rue Jacques Balmat, 34 500 Beziers,**

Christophe Salvignol, 06 62 45 68 02, christophe.salvignol.ide@aol.fr

Dominique Baroni, 06 24 21 14 51, domiba78@hotmail.com

- **SELAS les infirmiers grand mottois, 64 les maisons du golf, 34 280 La Grande Motte**

Aurélié Mercier, 06 42 66 01 80, merciersouza.aurelie@gmail.com

Loïc Didier, 06 42 66 01 80, loicdidier3834@hotmail.fr

Elaine Ceruti, 06 34 31 28 22, elaine.c@hotmail.fr

Patricia Blondino Zemron, 06 12 89 54 98, pblondino64@gmail.com

- **Lattes, Gde place Aragon, 2 rue des Jonquilles, 34970**

Véronique Nieto-Pastor, 06 09 59 14 50, vero.pastor@orange.fr

- **Marseillan, 16 av de la Marine, 31 340**

Nicolas Evrin, 06 68 03 61 22, nicolasevrin@hotmail.fr

- **Marsillargues, 19 allée du Languedoc, 34 590**

Alverny Marianne : 06 83 65 18 18, marianne1885@yahoo.fr

- **Perols, 1 Route de Lattes, 34470**

Edwige Perez-Moizo, 06 16 21 99 37, perezedwige@yahoo.fr,

- **Vias, 3 bd Liberté, 34450**

Monique Joviado, 06 89 63 36 00, joviado.monique@orange.fr

46 - LOT

Hôpitaux de jour et consultations

- **Centre Hospitalier de Cahors, 335, Rue du Président Wilson, 46000 Cahors**

Médecin Responsable : Dr Véronique Kostek

Tel : 05 65 20 54 83

Adresse mail : veronique.kostek@ch-cahors.fr

- **Centre Hospitalier Jean Coulon, RDC Bâtiment A, Avenue Pasteur, 46300 Gourdon**

Médecins Responsables : Dr Anne Hustache, Dr Dominique Penchenat

Tél : 05 65 27 65 80 / Fax 05 65 27 65 72

Adresse mail : anne.Hustache@ch-gourdon.fr

dominique.penchenat@ch-gourdon.fr

Infirmiers du protocole de coopération

- **Cabinet Duchène Hesnault Simon Soubrier, place Jean de Vayrac, 46 110 Vayrac,**

Sylvie Simon, 06 78 59 86 33, sylviesim46@orange.fr

- **Cajarc, Cabinet infirmier, 8 rue des écoles, 46 160**

Sophie Lahaye-Barloy, 06 15 21 92 65, slahaye@icare46.fr

- **MSP du Vert, quai du vert, 46150 Catus**

Alain Barges, 06 87 06 23 32, alain.barges2@orange.fr

- **MSP Labastide Murat, 8 rue saint Jacques, 46240 Labastide murat**

Bergougnoux Sandrine, 06 22 58 31 45, sandrine.bergougnoux@gmail.com

- **L'HOSPITALET, Lieu dit Bourg, 46170**

Patricia VAN KAAM : 06 15 01 63 69, vankaam.patricia@gmail.com

- **Martel, av Lavayssière, 46600**

Pascal Henon, 06 75 52 71 03, pascalh46@wanadoo.fr

- **Prayssac, 1 av aviateur Gibert, 46 220**

Rivera-Gomes ; 06 82 21 83 39, riveraelisabeth@yahoo.fr

48 - LOZERE

Infirmiers du protocole de coopération

- **Centre le Tournal, 48 200 St Chely d'Apcher**

Christine Chardon-Itier : 04 66 31 27 20, itier.christine@wanadoo.fr

- **Laval Atger, lieu-dit Laval haut, 48600**

Catherine Albrique : 06 22 17 67 23, ziglu@orange.fr

Hôpitaux de jour et consultations

- **Centre Hospitalier de Bagnères-de-Bigorre, 15 Rue Gambetta, 65201 Bagnères de Bigorre**

Médecin Responsable : Dr Pierre Pradalie

Tél : 05 62 91 41 62

Adresse mail : pierre.pradalie@ch-bagneres.fr

- **Centre Hospitalier de Lannemezan, 644, Route de Toulouse, 65300 Lannemezan**

Médecin Responsable : Dr Serge Bordes

Tél : 05 62 99 54 54

Adresse mail : sb@ch-lannemezan.fr

- **Centre Hospitalier de Lourdes, 2, Avenue Alexandre Marqui, 65100 Lourdes**

Médecin Responsable : Dr Martine Couderc

Tél : 05 62 42 42 42

Adresse mail : mcouderc@ch-lourdes.fr

- **Centre Hospitalier de Vic-en-Bigorre, Boulevard De Lattre De tassigny, Site de Vic en Bigorre et Ayguerote, 65503 Vic en Bigorre**

Médecin Responsable : Dr Yannick Gasnier

Tél : 05 62 54 70 15

Adresse mail : ygasnier@ch-tarbes-vic.fr

Infirmiers du protocole de coopération

- **Ayzac-Ost, 9 rue de la Mairie, 65 400 Ayzac-Ost**

Mélanie Perroy, 06 46 85 17 80, melanieperroy@hotmail.fr

- **Cabinet infirmier, 4 rue Monteil, 65000 TARBES**

Carole GAVIGNIAUX : 06 21 02 65 91, cgavigniaux@hotmail.fr

- **Tarbes, 65 000**

Jean-Paul Gasque, 06 48 36 62 11, jpaulgasque@wanadoo.fr

- **Saint Lary Soulan, 11 av sainte Marie, 65 170 saint Lary Soulan**

Pomé Mieyan, 06 71 57 25 94, edwige.mieyan@wanadoo.fr

Marie-Sophie Auré, 06 80 88 15 77, sophie.loui72@gmail.com

66 – PYRENEES ORIENTALES

Hôpitaux de jour et consultations

- **Centre Hospitalier de Perpignan**

Medecin responsable : Dr G Barnier-Figue, IDE d'évaluation gériatrique : Martine Chayla
Adresse mail : martine.chayla@ch-perpignan.fr

- **Centre Hospitalier de Prades**

Medecin responsable : Dr M-C Raverat, IDE d'évaluation gériatrique : Yolande Ruiz
Adresse mail : gerontologie.yolanderuiz@orange.fr ; eh.emg@ch-perpignan.fr

- **Centre Hospitalier de Puigcerda**

Medecin responsable : Dr Jacques Coll, IDE d'évaluation gériatrique : Nicolas Puig, Florence Brengues
Adresse mail : puiqsylvie2004@yahoo.fr ; flobrengues66@gmail.com

Infirmiers du protocole de coopération

- **ADT Infirmières, 25 av Guy Drut, 66 140 Canet en Roussillon**

Marie-Yseult Arlen : 06 23 76 03 64, ferrermarie@sfr.fr

- **Baho, 2 ter impasse de Treilles ; 66 540**

jaceleo66@live.fr

Céline Horte, 06 18 04 51 45,
Jacques Horte, 06 29 73 89 24,

- **Canet en Roussillon, 46 av Joseph Sauvy, 66140**

Natacha Figueres, 07 62 38 01 31, natachafi66@gmail.com

- **MSP Haute Cerdagne, 28 bvd du Cambre d'Aze, 66120 Font Romeu**

Nathalie Inan, 06 33 53 17 43, authgirl7012@gmail.com

- **Le Barcares, Cabinet du Pôle, bd du 14 juillet, 66 420**

Sandrine Fié, 06 64 67 21 22, sandrine.fie@bbox.fr

- **Pia, 5 avenue Louis Torcatis, 66380**

Barande-Willhelm Corinne : 06 30 91 89 51, corinne.barande@infirmier.mssante.fr

- **Prades, rue Pompeu Fabra, 66500**

Irene Valéra, 06 86 23 74 52, irene.valera@free.fr

- **Salleiles, 4 rue Ferdinand de Lesseps, 66 280**

Céline Beaux, 06 14 90 90 92, beaux.celine@orange.fr

- **Theza, Centre médical, Pl de la promenade, 66 200**

Virginie Joué, 06 59 25 89 73, virem0503@orange.fr

- **Toulouges, allée de Barcelone, les bureaux du Parc, 66 350**

Muriel Molada, 04 68 54 11 41, molada.muriel@wanadoo.fr

Hôpitaux de jour et consultations

- **Centre Hospitalier d'Albi, 22 Boulevard du Général Sibille, 81000 Albi**
Médecins Responsables : Dr Carine Chiffre
Tél : 05 63 47 47 47
Adresse mail : carine.chiffre@ch-albi.rss.fr
- **Centre Hospitalier de Castres-Mazamet, 6 Avenue de la Montagne Noire, 81108 Castres**
Médecins Responsables : Dr Marie Noëlle Cufi, Dr Amandine Lefort
Tél : 05 63 71 62 91 / 05 63 71 62 72
Adresse mail : mn-cufi@chic-cm.fr / a-lefort@chic-cm.fr
- **Centre Hospitalier de Lavaur, 1 Place Vialas, 81500 Lavaur**
Médecin Responsable : Dr Françoise Desclaux
Tél : 05 63 58 81 81
Adresse mail : f.desclaux@ch-lavaur.fr

Infirmiers du protocole de coopération

- **Maison de Santé Pluri-professionnelle de Brassac, Chemin de la Catalogne, 81260 Brassac**
05 63 72 39 96
Marie CABROL : cabrol.mary@orange.fr
Lorette DI PAOLO : lorette.di-paolo@wanadoo.fr
- **Dourgnès, 9 place des promenades, 81 110 Dourgnès**
Nathalie Babel : 05 63 50 35 35, hubertjohan@orange.fr
- **Gaillac, 87 avenue Dom Vayssette 81600**
Hélène BOLZAN, 06.89.72.14.21, hel.bolzano@gmail.com
- **Maison de Santé Pluri-professionnelle de Labastide - Rouairoux, 2 avenue Marie Curie, 81270 Labastide-Rouairoux**
05 63 98 00 32
Emmanuelle GASCONS : e.gascons@hotmail.fr
Magali BLAVY : magali.blavy@orange.fr
- **ESP de la Vallée de la Durenque, 15 avenue de Mazamet, 81090 Lagarrigue**
Marie-José Fargues, 06 16 82 00 02, marie-josee-fargues@orange.fr
Sylvie Arnaud, 05 63 35 78 81, sylvy2509@aol.com
Christine Azema, 06 10 90 51 85, kikiazema@wanadoo.fr
- **MSP de Lagrave et Cadalen, 19 rue de la mairie, 81 150 Lagrave**
Marie Dougnac, 06 20 61 13 55, mariedougnac@yahoo.fr
Annick Delmas-Leclere, 05 63 47 17 64, delmasleclere.annick@gmail.com
- **MSP de la Montagne noire, 81200 Mazamet**
Delphine Barthes, 06 25 86 83 79, barthesdelphine@live.fr
Dominique Puech, 06 83 99 39 19, puech.dominique81@orange.fr
- **Montredon Labessonnie, 35 rue du Globe, 81 360**
Sandrine Thevenin, 05 63 49 09 04, cantemerle.xs@orange.fr

- **MSP du Sor, 1 pl Pierre Cormary, 81570 Semalens**

Xavier Le Saint, 05 63 75 45 55, sebxav@hotmail.fr

- **MSP du Sor, 81580 Soual**

Marie Perez, 06 50 44 47 60, marieeladio@hotmail.com

- **Villefranche d'Albigeois, 1 rue de la Vanelle, 81430**

Edwige Cariou, 06 24 30 67 03, edwigecariou-ide@live.fr

- **SSIAD D'Alban,**

Aurélié Moreno, lyreau@hotmail.fr

82 – TARN ET GARONNE

Hôpitaux de jour et consultations

- **Maison de Santé Pluri Professionnelle Montricoux, 82800 Montricoux**

Tel : 09 70 70 41 63

Médecin responsable : Dr Francis Bonenfant

Adresse mail : francis.bonenfant@wanadoo.fr

Infirmiers du protocole de coopération

- **Beaumont de Lomagne, 49rue Desperous, 82500**

Stephan Vaschalde, 05 63 31 11 29, svaschalde@gmail.com

- **Maison de santé La Bouyère, 374 rue Victor Hugo, 82370 Labastide st Pierre**

05 63 30 18 11

Emmanuel FADEL efadel@orange.fr

Brigitte Varges varges.bp@hotmail.com

- **Maison de Santé Pluri-professionnelle Lavit-st Nicolas, Place de La Halle, 82120 Lavit**

05 63 94 07 13

Pierre-Jean LOPEZ : lopez.pierrejean31@gmail.com

Sylvie SEGAUD-ELBE : sylviesegaudelbe@yahoo.fr

- **Moissac, 201 ch du Grand Pré, 82200**

Florence Duverneuil, 06 82 09 69 13, duverneuil.florence@wanadoo.fr

- **MSP Montaigu de quercy, 161 av du stade, 82150 Montaigu de Quercy**

Karine Philip, 06 71 37 09 78, karine.philip@tsf47.net

Angel Maria del pilar, 06 81 70 06 22, mariapilicar@gmail.com

Charte du Réseau d'Enseignement et d'Innovation en Pharmacie d'Officine

Présentation

Ce **Réseau d'Enseignement et d'Innovation en Pharmacie d'Officine (REIPO)** s'est créé au cours de l'année 2015 à l'initiative du service de pharmacie clinique de la faculté de pharmacie. Son comité de pilotage est constitué de membres représentant :

- la Faculté de Pharmacie de Toulouse,
- l'Association à la Formation Continue des Pharmaciens de Midi Pyrénées (AFPM),
- le Collège des Pharmaciens Conseillers et Maîtres de Stage,
- l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Occitanie,
- l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Médecins Occitanie,
- le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens,
- l'Assurance Maladie,
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie,
- l'Equipe Régionale Vieillessement et Prévention de la Dépendance (ERVPD)
- et la Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé (FORMS)

Objectifs

- Démontrer l'intérêt des interventions pharmaceutiques dans la prise en charge pluridisciplinaire du patient,
- Evaluer l'efficacité des nouvelles missions du pharmacien d'officine dans le cadre du développement d'actes pharmaceutiques rémunérés,
- Fédérer les initiatives individuelles.

Mission

- Formation continue des pharmaciens d'officine à la prise en charge thérapeutique des patients avec un focus particulier sur la personne âgée
- Evaluation des pratiques professionnelles existantes
- Intégration des équipes territoriales vieillissement et prévention de la dépendance
- Proposer des actions innovantes de santé publique en lien étroit avec les divers acteurs de santé
- Répondre à des appels à projets sur le bon usage des médicaments en soins primaires afin de pouvoir disposer de financements pour déployer de nouvelles activités pharmaceutiques.

Je soussigné(e) (**Nom, Prénom, Profession**)....., **m'engage à soutenir les actions portées par le REIPO et accepte de figurer sur la cartographie des adhérents du REIPO.** Selon mes disponibilités, je pourrai participer notamment à des séances de formation et à des expérimentations relatives à des nouvelles pratiques de pharmacie à l'officine (entretiens patients, bilans de médication...).

Fait à, le mail :

Signature

à retourner au reipo@chu-toulouse.fr

➤ POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

Date :/...../.....

Nom :

Prénom :

PHARMACIE (nom, adresse) :

☎ Téléphone professionnel :

☎ Téléphone portable :

@ email :

1) Quel est votre statut au sein de l'officine ?

₁ Pharmacien titulaire

Avez-vous un agrément de **maître de stage** ?

₂ Oui ₃ Non

₄ Pharmacien adjoint

2) Dans quelle zone géographique exercez-vous ?

₁ Rurale (< 2000 habitants)

₂ Semi-rurale (2000 à 9999 habitants)

₃ Urbaine (> 10000 habitants)

3) Composition de l'équipe (en Equivalent Temps Plein) :

Pharmacien titulaire :

Pharmaciens adjoint :

Préparateurs :

➤ VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

4) Participez-vous à une démarche de formation continue concernant une thématique liée à la pharmacie clinique ?

₁ Oui Si oui, laquelle :

₂ Non

5) Avez-vous une formation spécifique en gériatrie ? :

₁ Oui Si oui, laquelle :

₂ Non

6) L'officine dispose-t-elle d'un espace de confidentialité ?

₁ Oui ₂ Non

7) Avez-vous déjà réalisé des entretiens pharmaceutiques avec votre patientèle ?

₁ Oui ₂ Non

a) Si oui, sur quelle **thématique** :

₃ Suivi AVK ₄ Asthme

₅ Autres (précisez) :

b) Si oui, en moyenne **combien** en réalisez-vous par an ?.....

➤ VOTRE COLLABORATION AVEC LES PRESCRIPTEUR

8) Disposez-vous de la messagerie sécurisée de santé (Médimail®, MSSanté ...) ?

₁ Oui ₂ Non

9) Avez-vous identifié des médecins généralistes avec qui vous pourriez collaborer ?

₁ Oui ₂ Non

➤ VOS BESOINS

10) Devenir maître de stage ?

₁ Oui ₂ Non ₃ Non Applicable

11) Installer la messagerie sécurisée de santé ?

₁ Oui ₂ Non ₃ Non Applicable

12) Obtenir des informations sur les offres de formations du REIPO ?

₁ Oui ₂ Non

13) Mettre en place les bilans de médication ?

₁ Oui ₂ Non

Si oui, qui serait l'acteur opérationnel ?

Nom, prénom :

14) Bénéficier d'un « tutorat » pour vos premières séances de bilan de médication ?

₁ Oui ₂ Non

Si oui, est-ce pour :

₃ Réaliser les entretiens

₄ Une aide à la synthèse

₅ Les deux

15) Participer à des programmes d'évaluation dans le cadre d'appels à projets (ANSM, DGOS, etc.) ?

₁ Oui ₂ Non

➤ VOS SUGGESTIONS

16) La mise en place des bilans de médication vous semble-t-elle réalisable actuellement ?

₁ Oui ₂ Non,

Si non, pour quelles raisons ? Précisez les moyens supplémentaires qu'il vous faudrait :

₃ Humain ₄ Financier ₅ Matériel (local, etc.)

₆ Autre :

17) Avez-vous des remarques particulières ?